

170  
499

HISTOIRE  
D'ALCIBIADE

ET DE  
LA RÉPUBLIQUE ATHÉNIENNE,  
DEPUIS LA MORT DE PÉRICLÈS JUSQU'À L'AVÈNEMENT  
DES TRENTE TYRANS

PAR  
HENRY HOUSSAYE

TOME PREMIER

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE  
DIDIER ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS  
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

# INTRODUCTION

---

LA

CONSTITUTION ATHÉNIENNE

# LA

## CONSTITUTION ATHÉNIENNE

---

### I

Athènes n'était pas la capitale d'un État, quoiqu'elle eût un grand nombre de dèmes urbains et suburbains <sup>1</sup>, de colonies, de villes sujettes et d'îles tributaires. L'État, c'était Athènes elle-même, la grande cité civilisatrice, englobant tout et centralisant tout. L'agriculteur de Pallène, le charbonnier d'Archarnes et le cordier de Munychie, dèmes de l'At-

1. Les dèmes urbains de l'Attique correspondraient aux arrondissements de nos grandes villes; les dèmes suburbains aux communes de nos campagnes. Le nombre de ces dèmes n'est pas fixé d'une façon certaine. On le porte à cent ou à cent soixante-quatorze. Peut-être à l'origine Klisthènes l'avait-il fixé à cent, et l'accroissement de la population le fit-il élever dans la suite à cent soixante-quatorze. Cf. Hérodote, V, 69; Eustathe, *Il. B.*; Strabon, IX, 10; Schoëman, *De Comitibus Atheniensium*, p. 363; et *Antiquitat. jur. pub. graec.*, p. 260; Hermann, *Lerhbuch der Griech. Antiquit.*, p. 12; Hanriot, *Recherches sur la topographie des dèmes de l'Attique*, p. 59; Ross, *Demien von Attica*, p. 15, sq.; Sauppe, *De demis urbanis Athenarum*, p. 3.

tique, n'étaient pas citoyens de l'Attique; ils étaient citoyens d'Athènes. Ils votaient à l'Assemblée avec les citoyens d'Athènes; ils siégeaient au tribunal comme héliastes d'Athènes; ils combattaient dans les rangs des hoplites d'Athènes. On doit considérer les dèmes suburbains de l'Attique comme des faubourgs d'Athènes, plus ou moins éloignés de la ville. Athènes et l'Attique formaient un tout, un agrégat homogène, qui s'appelait la Cité Athénienne.

Les villes insulaires ou continentales, telles que Samos, Paros, Rhodes, Ephèse, Colophon, Milet, qui reconnaissaient l'ἀρχή, l'ἡγεμονία (le commandement, la suprématie) des Athéniens, comme chefs de la Confédération Ionienne, étaient plutôt les alliées tributaires d'Athènes que ses sujettes. Ces villes, en échange de la protection que leur assurait Athènes, devaient fournir à la métropole soldats, navires et argent; mais chacune d'elles conservait son autonomie politique et municipale<sup>1</sup>.

1. Thucydide, I, 122; II, 19; VI, 91; le scoliaste d'Aristophane, *ad Vesp.*, v. 705; Plutarque, *Aristid.*, XXXIII; *Cim.*; XI; Grote, *Histoire de la Grèce*, t. VII, p. 195, sq; Boeckh, *Économie politique des Athéniens*, t. II, p. 156-209. — Ce qui montre jusqu'où allait l'indépendance de ces cités en ce qui regardait leur gouvernement intérieur, c'est que plusieurs d'entre elles, Samos par exemple, étaient des républiques aristocratiques, tandis qu'Athènes, la métropole, était une république démocratique.

Athènes et l'Attique, ou mieux Athènes, puisque constitutionnellement <sup>1</sup> il n'y avait pas de distinction entre la ville et son territoire, étaient divisées en un certain nombre de dèmes qui composaient dix tribus <sup>2</sup>. Chaque tribu possédait à peu près la même quantité de citoyens, mais ne contenait pas le même nombre de dèmes, tous les dèmes n'étant pas peuplés également. La division en tribus était politique et non territoriale, car, obstacle absolu aux factions locales, les dèmes adjacents n'étaient presque jamais de la même tribu. Ainsi les deux dèmes Pirée et Phalérôn, qui étaient contigus, appartenaient le premier à la tribu Hippotoontide, le second à la tribu Aiantide; et deux dèmes situés, l'un à l'extrême nord, l'autre à l'extrême sud du territoire athénien, faisaient souvent partie de la même tribu <sup>3</sup>.

Politiquement, Athènes était divisée en dix tribus; socialement, les Athéniens étaient divisés en trois

1. Au sens géographique cette distinction existait bien entendu. Il est évident que l'ennemi entrant en Attique n'entrait pas pour cela à Athènes; qu'une grande partie de la population citoyenne, ou métèque, habitait l'Attique et n'habitait pas Athènes. Mais un citoyen de l'Attique et un citoyen d'Athènes, un dème de l'Attique et un dème d'Athènes étaient tout un.

2. Hérodote, V, 69; Aristophane, *Pax.*, v. 1183, et le scoliaste, *ibid*; Pausanias, I, 5. Cf. Böeckh, Hanriot, Ross, Sauppe.

3. Ross, *Demen von Attica*, p. 25.